

SAMEDI 15 NOVEMBRE 2008

Fiabilité des radars ?



En octobre dernier, le magazine "Auto Plus" publiait un rapport confidentiel du ministère de l'Intérieur révélant de lourdes failles en matière d'installation de radars fixes et mobiles...

A la clé, des conducteurs verbalisés à tort et des PV illégaux ! En cause, les installations des radars qui ne sont pas en conformité avec les normes en vigueur et qui peuvent ainsi, selon les informations des constructeurs,

générer des "erreurs de mesures" de près de 10%.

Cette semaine, [Auto Plus](#) récidive. Les enquêteurs du magazine ont voulu vérifier les réponses du ministère de l'Intérieur suite à ces révélations. Ces réponses étaient optimistes : "Tout va bien, tout est fait dans les règles, circulez...". Le résultat est inquiétant. Rien n'a changé, de nombreuses voitures-radar flashent à tout va, sans effectuer au préalable aucune des vérifications qui s'imposent. Les manuels d'utilisation sont, semble-t-il, restés bien au chaud dans les placards.

Deux constats alarmants :

* Le rapport confidentiel, rédigé au sein même de la police, montrait de graves erreurs et des manquements à la loi. Le ministère de l'Intérieur a nié.

* Les constatations des enquêteurs d'Auto Plus sont sans ambiguïté. rien n'a changé.

Ca ressemble fortement à un double flagrant délit. Manquement à la loi et mensonge... Si, comme l'affirme le Journal, 80 % des contraventions encaissées par l'Etat concernent des dépassements de 3 ou 4 km/h, alors l'affaire devrait prendre une grande ampleur... En attendant, c'est toujours à l'automobiliste de prouver qu'il n'était pas en infraction.

Source : sos-permis-perdu.com